

La justice hors de ses murs



La Libre Belgique Liège - 14 Mar. 2015

Pagina 14

Bâtiment remarquable par son architecture, le palais de justice de Verviers n'en est pas moins ancien et délabré. Les premières fissures dans sa façade ont été constatées il y a des années déjà. En 2012, des problèmes de stabilité ont été détectés, au point que l'année suivante, les ingénieurs de la Régie des bâtiments ont décrété qu'il fallait démonter et reconstruire un pan du palais, hors façade. Si la volonté de départ était de garder un maximum de personnel au sein du bâtiment, il a bien fallu se rendre à l'évidence que l'état de vétusté et les problèmes de sécurité qu'il engendre allaient nécessiter de délocaliser certaines activités.

Un nouveau quartier sécuritaire

Des salles d'audiences du tribunal correctionnel ont été condamnées et l'on aménage des locaux intra muros pour les y transférer. Des travaux sont en cours depuis janvier et pour deux mois, dans le cadre d'une rénovation phasée dont le planning n'est pas encore arrêté. Il s'agit de construire un nouveau quartier sécuritaire. Il comprendra un sas extérieur, neuf cellules pouvant accueillir deux détenus chacune et des portes sécurisées pour les cabinets d'instruction et de la jeunesse. Le coût de cette construction est de 103000 euros.

"Le palais de justice, c'est un des dossiers prioritaires pour l'arrondissement de Verviers. Cela devient urgent d'assurer la sécurité du personnel, de lui offrir un cadre de travail adapté et de rencontrer les besoins de la justice à Verviers. Il faut aboutir. Jan Jambon, le ministre de l'Intérieur en charge de la Régie des bâtiments (N-VA) a pris la décision il y a dix jours de valider un déménagement complet. Je l'ai interpellé en Commission et il a confirmé à nouveau que l'objectif est bien d'avoir des locaux rénovés et fonctionnels au sein de l'actuel palais et dans le bâtiment qui sera acquis", déclare la députée fédérale eupennoise Katrin Jadin (PFF).

Pour répondre au manque de place au sein du palais, il a en effet été décidé d'investir dans l'achat du bâtiment de 1730 m2 dit "T.Palm" qui se trouve en face du palais. Il sera acquis au stade du gros œuvre et sera disponible à la mi 2015. Le déménagement du personnel de justice qui l'occupera est prévu au début 2016. Cette opération devrait durer six mois. Afin de procéder aux travaux de rénovation dans le palais, il faut déplacer les archives. Ce travail a débuté le 12 janvier et s'achèvera le 3 avril.

La fin des travaux au palais de justice de Verviers, ce n'est pas pour demain. Selon l'avis des ingénieurs de la Régie des bâtiments, qui avaient dénombré en 2013 une trentaine de chantiers à entreprendre, il faudra dix ans pour que le bâtiment soit de nouveau dans un état correct. Katrin Jadin est rassurée quant au fait que le dossier est considéré comme prioritaire par la Régie des bâtiments, tout en précisant qu'il faudra sans doute du temps pour que les choses se mettent en place.

Isabelle Lemairell faudra sans doute dix ans pour que le palais de justice de Verviers soit remis aux normes.

Copyright © 2015 IPM. Alle rechten voorbehouden